

## PREFACE

ROSTANE MEHDI

*Professeur à Aix-Marseille Université et au Collège d'Europe de Bruges,  
Directeur de l'UMR 7318 Aix-Marseille Université-CNRS*

Je suis heureux de préfacer un ouvrage dont l'objet est de rendre hommage à un collègue et à un ami qui apporte tant à l'Université française en général mais dont nous avons voulu rappeler à ce qu'il a donné à notre Faculté et notre centre de recherches.

Je voudrais pour ma part souligner le fait qu'Yves Daudet a été ici et ailleurs un chercheur de premier plan, un expert reconnu, un pédagogue d'exception, un administrateur inspiré et un de ces passeurs qui font de l'université une chaîne de transmission intellectuelle et humaine. La cohérence comme principe spontané d'un parcours exemplaire et l'élégance comme ligne de vie d'un honnête homme.

Est-il besoin de rappeler la contribution du professeur Daudet à la vitalité de la science française du droit international ? Les dizaines d'ouvrages, d'articles de référence sur les sujets les plus divers suffisent à en témoigner. Un chercheur qui crève l'horizon, bouscule les clôtures, qui ne peut rester confiné dans les seuls cénacles académiques. C'est de cette mise en relation de mondes qui se sont souvent ignorés que naquirent les fameuses rencontres internationales d'Aix.

Yves Daudet a été et reste un grand professeur. Directeur du DEA de droit international de l'Université d'Aix-Marseille III, il est incontestablement de ceux qui ont maintenu dans cette maison la tradition d'un enseignement vivace de cette discipline. Les facultés de province où l'on y est parvenu ne sont plus si nombreuses. Au-delà, il a su allier à ses capacités didactiques de solides compétences administratives. A ce titre, il a assumé de nombreuses responsabilités au nombre desquelles figurent notamment la direction de l'Institut d'Etudes politiques d'Aix-en-Provence, la création et la direction du Centre de formation continue de l'IEP d'Aix, la direction de l'Ecole de droit de Maurice, la première vice-présidence de l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne) et, depuis 2005, le secrétariat général de l'Académie de droit international, mission à laquelle il se dévoue sans relâche au plus grand profit de nos étudiants.

*Préface*

Yves Daudet est, enfin, un passeur, un orpailleur dont le regard acéré lui a permis de repérer des pépites dont beaucoup ont participé à la journée du 18 octobre. Des étudiants dont il a pressenti les dispositions, auxquels, qualité rare, il a accordé cette confiance sans laquelle il est impossible aux plus jeunes de se projeter dans l'avenir. La confiance mais aussi le goût d'entreprendre, d'explorer des terres inconnues dont Yves Daudet était souvent le seul à imaginer la richesse alors que d'autres peinaient à en deviner même les contours. Je n'ai pas le privilège d'avoir été son étudiant. Arrivant dans cette Université au moment où il la quittait je voudrais toutefois évoquer un souvenir personnel. Un déjeuner à Paris au printemps 1996 alors que mon affectation aixoise devenait certaine. Yves Daudet a sans doute été le premier à me donner le sentiment que j'entrais de plain-pied dans une communauté. Il s'adressait à un égal, avec une exquise courtoisie. Il m'invitait à une saine ambition, me fixait amicalement un cap auquel j'ai essayé, depuis, d'être fidèle.

*Pour tout cela,  
Cher Yves,  
Merci.*